



Le mot de la Présidente

Bienvenue en 2010 !

Je ne sais pas pour vous, mais cette année 2009 qui vient de se terminer.... c'est pas trop tôt ! Car à bien y réfléchir, à part la fondation de notre association en février, le cru 2009 n'aura pas été sans mal. Entre les catastrophes naturelles, les accidents d'avion, la crise financière et autres accentuations des difficultés des uns et des autres, l'arrivée de cette nouvelle année n'a que rarement été aussi porteuse d'espoir dans tous les domaines.

Lors de notre prochaine assemblée générale, vous pourrez apprécier le travail réalisé dans notre région. Que ce soit dans le domaine médical avec les nombreux contacts établis avec des professionnels de santé, dans le domaine associatif avec notre participation à la commission pour les solidarités et contre les exclusions de Lyon, dans le domaine humain grâce à nos rencontres amicales, indispensables pour l'équilibre de chacun... chaque action menée cette année n'a eu pour autre objectif que de préparer 2010 pour poursuivre et affiner cet effort d'information sur la maladie de Verneuil.

De nombreux rendez-vous sont déjà à l'ordre du jour et l'effort de communication auprès du plus grand nombre va permettre une meilleure diffusion de l'information sur la maladie de Verneuil pour une meilleure prise en charge, pour le bien être de tous et l'équilibre de chacun.

2010 a l'avantage d'être toute neuve et pleine de promesses, gageons qu'elle sera à la hauteur de nos ambitions, grâce à vous tous et pour chacun de vous !

Hélène RAYNAL, Présidente de SOLIDARITE VERNEUIL – février 2010

2009 en quelques flashes : l'album souvenir des moments clés



Mémo :

Envie de discuter ? Envie de participer ? Besoin d'aide ou d'informations ? Venez nous rencontrer lors de nos permanences :

➤ **Lyon le premier jeudi du mois**

Salle le Grain de Ciel, CC le Samouraï, avenue Salvador Allende, Villeurbanne de 19 à 21h.

➤ **Chambéry le deuxième mardi du mois**

Maison des associations, salle A213, 67 rue Saint François de Sales, Chambéry de 19 à 21h.

Témoignage :

« Les emmerdes de la vie quotidienne sont les mêmes pour tout le monde. La différence avec les autres c'est un corps qu'on soigne comme on peut et qui porte toujours de nouvelles cicatrices. Un corps qui ne ressemble pas à ce qu'il était encore il y a 2 ans, tout chamboulé après de trop nombreuses poussées suivies de leurs opérations. Le bistouri électrique, ça nettoie et ça creuse aussi, et ça laisse des traces... moins pire qu'une poussée de Verneuil et beaucoup plus propre... La cicatrisation c'est long. Et après ? une rémission ? peut-être... ou peut-être pas... l'incertitude ça c'est la pire des tourments, passer de l'espoir au désespoir en l'espace d'une nuit ou d'une journée de travail. Et entre deux crises, on s'aperçoit qu'on attend la prochaine, on en oublie de vivre vraiment... Les amis sont là, les séances de relaxation aussi, mais dans le rire aussi y'a comme une fêlure, ça fait du bien de rire mais ça n'efface pas tout... On s'enferme dans des murs, physiques comme un appartement, psychologique comme une protection contre les autres. Seulement on ne vit plus, on attend toujours la prochaine crise et quand elle est là c'est presque un soulagement et une justification : tu vois ça n'aurait servi à rien de s'ouvrir et de prévoir et de s'engager, j'aurai été arrêté en plein élan et ramené de force à la souffrance et à l'isolement...

J'ai envie de rompre cette spirale mais quand ? »

Un adhérent, février 2010

Le PARI, la solution logement sur Lyon

La **Maison du PARI** est un point d'accueil et de rencontre pour les proches de personnes hospitalisées dans la région lyonnaise. Elle offre aux personnes vivant provisoirement loin de chez elles non seulement un lieu agréable et accueillant, mais aussi la possibilité de rencontrer une équipe prête à tout mettre en œuvre pour faciliter un séjour souvent difficile à vivre. Outre les familles de malades hospitalisés, elle accueille également les personnes en hôpital de jour qui acceptent des prestations simples et désirent échapper à l'anonymat de la vie en hôtel.

Idéale pour les malades non lyonnais suivis en médecine hyperbare à **HEH**, la **Maison du PARI** propose des tarifs à la portée de tous et modulés selon les revenus.

La Maison du PARI

120 rue Antoine Charial 69003 Lyon
04 78 53 31 23



Gardons le contact :

Si vous aussi vous souhaitez témoigner, avoir des renseignements pratiques ou simplement discuter, prenez votre téléphone, et parlons-en :

- **Hélène RAYNAL** : 06 27 44 77 60
 - **Mohammed AOUANI** : 06 88 64 05 56
 - **Marie-Carmen DEL REY** : 06 19 97 70 33
- et par courriel : solidarite.verneuil@gmail.com

Pense bête :

Notre Assemblée Générale, votre prochain grand rendez-vous se déroulera prochainement à Lyon. N'oubliez pas de consulter l'agenda de notre site pour toute information complémentaire.

Bon à savoir :

CMU de base, une assurance maladie pour tous

Objectif : l'accès à l'Assurance Maladie

La CMU permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière de bénéficier de la Sécurité sociale. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les exclusions. Elle vise à faire disparaître les obstacles et les difficultés que rencontrent de nombreuses personnes dans l'accès à la prévention et aux soins. Il s'agit donc d'un véritable droit pour tous à l'accès aux soins, sous condition de résidence.

Lutter contre l'exclusion des soins :

Au 31 août 2007, 1,7 million de personnes bénéficiaient de la Couverture maladie universelle de base (CMU), trois lettres aujourd'hui bien connues de tous :

- **C** comme couverture : la CMU de base vous permet d'être affilié au régime général d'Assurance Maladie ;
- **M** comme maladie : la CMU de base garantit l'accès aux soins et le remboursement de vos prestations et médicaments, au même taux que pour les autres assurés sociaux ;
- **U** comme universelle : toute personne présente sur le territoire depuis au moins trois mois, en situation régulière et non couverte par un régime obligatoire peut bénéficier des assurances maladie et maternité au titre de la CMU de base.

Vos droits :

Comme tout assuré social, vous et les personnes à votre charge avez droit à la prise en charge d'une partie de vos prestations et soins. Vous paierez vos consultations chez le médecin, vos médicaments à la pharmacie ou vos actes dans un laboratoire. Ensuite votre caisse d'Assurance Maladie vous remboursera selon les mêmes taux que pour les autres assurés sociaux. Par exemple, l'Assurance Maladie vous remboursera à 70 % votre consultation chez un médecin généraliste conventionné.

À noter :

Votre affiliation à la CMU de base n'est pas automatique : vous devez en faire la demande !

Information diffusée par l'assurance maladie, janvier 2010

Bulletin d'adhésion à retourner accompagné d'un règlement de **20€** à : SOLIDARITE VERNEUIL, 173 ave Barthélemy Buyer Bat 1 – 69005 LYON

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

e-mail :

L'adhésion est valable un an de date à date.